

JOURNÉE D'ÉTUDE DÉCENTRALISÉE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT
CONSTITUTIONNEL – AFDC

La République sociale
Discussions autour de deux dimensions,
constitutionnelle et administrative

Université Toulouse Capitole

25 juin 2024

9H-13H

Auditorium de la Manufacture des Tabacs

Organisation : *Emilie Debaets, Aurore Gaillet et Julia Schmitz*

Conférenciers : *Michel Borgetto et Carlos M. Herrera*

-- Programme --

9H Accueil des participants

9H15-9H30 – Introduction : Mathieu Carpentier et Aurore Gaillet, professeurs en droit public, UT Capitole, Institut Maurice Hauriou

Partie 1.

La République sociale en droit constitutionnel. Réflexions historiques, théoriques et comparée

9H30-10H – Conférence : *Qu'est-ce que la République sociale en droit constitutionnel ?* Carlos M. Herrera, professeur en droit public, Centre de de Philosophie Juridique et Politique, Cergy Paris Université

10H-10H20 – Discussion : *Quelques idées comparées Weimar / France 1946*, Aurore Gaillet, professeur en droit public, UT Capitole, Institut Maurice Hauriou

10H15-11H – Débats

11H-11H15 – Pause

Partie 2.

La République sociale en droit administratif. Réflexions pluridisciplinaires

11H15-11H45 – Conférence : *La mise en œuvre des principes de la République sociale à travers les politiques publiques*, Michel Borgetto, professeur émérite en droit public à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

11H45-12H – Discussion : *L'émergence d'une doctrine sociale élaborée par les Autorités administratives indépendantes*, Émilie Debaets et Julia Schmitz, Maîtres de conférences en droit public, UT Capitole, Institut Maurice Hauriou

12H-12H45 – Débats

12H45 - Déjeuner